



Le secrétaire général



Mourenx le, 03 février 2017

À

Monsieur le Président
Communauté de Communes de Lacq Orthez
Rond point des chênes
64150 MOURENX

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que les syndicats CFDT et CGT décident d'appeler l'ensemble du personnel de la Communauté de Commune de LACQ ORTHEZ à une journée de grève le :

Vendredi 10 février 2017 de 0h00 à 24h00

Par rapport à l'ensemble des délibérations du régime indemnitaire, ainsi que les conditions de travail

D'autre part, nous vous rappelons que l'article L521-2 à L521-6 du code du travail sur l'exercice du droit de grève applicable dans la fonction publique prévoit que pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenue de négocier.

Dans l'attente de votre réponse et étant certains que vous comprendrez les motivations de cette décision.

Veuillez croire, **Monsieur le Président**, à nos respectueuses salutations et à notre attachement à la qualité du service public et des usagers.

Le Secrétaire Général
Patrick MOUSSEIGNE

La Secrétaire de Section CGT
Ana-Estel GOMEZ